

(6) Le système d'enseignement deviendrait canadien et il serait alors beaucoup plus facile d'obtenir des places dans les universités canadiennes et dans les institutions commerciales et professionnelles. Les perspectives d'emploi et la gamme des emplois augmenteraient bien au-delà de ceux des petites Îles à faible population;

(7) A titre de province ou de territoire tropical canadien, les Îles auraient accès à un marché touristique «canadien»;

(8) Le gouvernement canadien vient en aide depuis longtemps aux pays et collectivités en voie de développement. Il a mis sur pied des agences gouvernementales, des fonds de développement et des sociétés d'experts-conseils professionnels qui ont œuvré dans tous les pays du monde;

En vue de cette association les mesures suivantes devraient être prises:

(1) Visites par des délégations parlementaires et gouvernementales.

(2) Acceptation du dollar canadien comme monnaie nominale.

(3) Nomination du gouverneur du Canada à titre de gouverneur des îles Turks et Caraïbes.

(4) Établissement de banques et d'institutions financières canadiennes.

(5) Encouragement des investissements canadiens dans les domaines du tourisme et de l'industrie.

(6) Atténuations des règlements d'immigration afin de promouvoir les voyages entre les deux nations.

(7) Création d'un réseau aérien national interne de façon que, de toutes les provinces, on puisse avoir un accès facile aux îles.

(8) Coordination de la législation afin de protéger les voyageurs et les colons, tout particulièrement dans le domaine des avantages sociaux.

(9) Rationalisation de la législation des Îles afin de permettre l'exploitation et la protection des investissements canadiens.

(10) Resserrement des liens politiques et constitutionnels dans la législation des deux pays.

Pour le vendredi 3 mai 1974

Par l'honorable sénateur Everett:

1^{er} mai—Qu'il adressera la demande de renseignements suivants au Gouvernement:

1. L'*International Bridge and Terminal Company* est-elle propriétaire du pont qui existe entre Fort Frances (Ontario) et International Falls (Minnesota)?

2. L'*International Bridge and Terminal Company* est-elle une filiale ou une société affiliée de la *Boise Cascade Corporation* des États-Unis?

3. Le pont est-il un poste de douane et d'immigration entre le Canada et les États-Unis?

4. Quel est le barème des droits de péage demandés aux utilisateurs du pont?

5. Quels sont, à l'ouest et à l'est du pont, les postes de douane et d'immigration les plus proches entre le Canada et les États-Unis?

6. Quelles recettes brutes l'*International Bridge and Terminal Company* a-t-elle tirées de l'exploitation du pont pendant les années civiles 1972 et 1973?

7. Quels autres postes de douane et d'immigration entre le Canada et les États-Unis imposent des droits de péage et lesquels d'entre eux appartiennent à des compagnies privées?